

Délibération
Du Comité Syndical
Du 03 juillet 2026

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

☒ sa publication sur le site internet du SITAC le 07/07/2026

☐ sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 06/07/2026

Id S2low : 062-256204033-20260703-A2_03_07_2026-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



A2 : Détermination du nombre de Vice-Présidents

Rapporteur : Monsieur Sébastien CASTELLE, 1^{er} Vice-président

Par délibération du 17 février 2026, le Comité Syndical a décidé de la modification de l'article 6.1 des statuts du SITAC relatif à la composition de l'assemblée délibérante et a ainsi porté à 11 sièges la représentativité d'une commune de l'agglomération ayant + 65 000 habitants.

Cette modification statutaire a été approuvée par arrêté préfectoral du 15 juin 2026.

Par délibération du 24 juin 2026, le Conseil Communautaire de Grand Calais Terres et Mers a procédé à l'élection de ses 8 représentants supplémentaires.

L'effectif total du comité syndical est ainsi porté à 32 représentants.

En vertu de l'article L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et selon les dispositions prévues aux articles L.5211-10 et L.5211-11 du même code, le Comité élit parmi ses membres un Bureau composé d'un Président, de Vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le nombre de Vice-Présidents est déterminé par le Comité Syndical, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20% de l'effectif total de l'organe délibérant.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité **DECIDE** :

- De fixer le nombre de Vice-Présidents à 6.

ADOpte A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 03 JUILLET 2026 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-six, le vendredi trois juillet, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Sébastien CASTELLE en qualité de 1^{er} Vice-Président du SITAC, sur la convocation qui lui a été adressée le vendredi vingt-six juin.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Guy ALLEMAND
Monsieur Fabrice BALLART
Madame Natacha BOUCHART
Monsieur Eric BUY
Monsieur Romuald CADET
Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Julien CORDENOS
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Daniel DIWUY
Monsieur Benjamin DOUAY
Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE
Monsieur Michel HAMY
Monsieur Sylvain JORE
Monsieur Pierre-Louis LEFEBVRE
Monsieur Théo LEVELEUX
Madame Laurence LOUCHEZ
Madame Faustine MALIAR
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Cyril POLLET
Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU
Monsieur Albert ROUSSEZ
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Madame Dorothée LACHEVRE
Monsieur Jean-Marc LEROY
Madame Christine GARDIN
Madame Emilie SANIEZ

Excusés :

Monsieur Valentin BAILLEUX
Monsieur Eric BOUTROY
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Ladislav LOZANO
Monsieur Philippe MIGNONET, pouvoir à Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Pascal PESTRE
Monsieur Michel ROHART, pouvoir à Monsieur Jacques MERLEN

Nombre de membres : 32	Quorum : 17	Nombre de présents : 27	Voix exprimées : 29
------------------------	-------------	-------------------------	---------------------